PJ42

Le 21/01/2023

SOCOTEC

Proposition commerciale

CONTROLE DES NIVEAUX SONORES DANS L'ENVIRONNEMENT

LION D'OR
Rue Charles Linné 02100 Saint-Quentin

Contact : M.ZAMBAIA Christophe
[État]

RÉFÉRENCE À RAPPELER LORS DE VOS ÉCHANGES

OFFRE n° : 13201//2023/SYS-6346/CH-8

AGENCE construction LAON
Espace Gustave Godard
2 Rue Jean Monnet
02000 LAON
Tél. : 03 23 79 26 69- Fax : 03 23 79 53 77
Email : construction.laon@socotec.com

SOCOTEC

– PROPOSITION ENTRE

LION D'OR

Rue Charles Linné 02100 Saint-Quentin
CI APRÈS DESIGNE LE CLIENT
Représenté par : M. Zambaia
c.zambaia@liondorfl.fr

En qualité de : Responsable QSE

– ET

SOCOTEC Construction
Erreur ! Source du renvoi introuvable.

Représenté par : Damien RELIGIEUX
+33 6 13 40 01 81
damien.religieux@socotec.com

En qualité de : Chargé d'affaires

SYNTHÈSE DE L'OFFRE

Adr*	Désignation missions	Prix unitaire HT
1	Contrôle des niveaux sonores dans l'environnement	1.530,00 € HT

Adr	* Adresses de visites liées aux lignes missions
1	Rue Charles Linné 02100 Saint-Quentin

A. DESCRIPTION TECHNIQUE DE LA PRESTATION PROPOSEE

1. VOS BESOINS

Vous devez faire réaliser des mesures de bruit dans l'environnement autour de votre site afin de finaliser votre dossier d'enregistrement ICPE.

2. VOTRE CONTEXTE

Horaires de fonctionnement de votre site
Votre site fonctionne de 05 h à 10 h.

Zones à émergence réglementée (ZER) autour du site
Pas de Zone d'émergence
.

3. CONTENU DE NOTRE PRESTATION

La prestation de SOCOTEC Construction consiste à réaliser une campagne de mesures de bruit dans l'environnement de votre site, Installation classée pour la Protection de l'Environnement:
Les mesures de niveau de pression acoustique seront réalisées selon l'annexe technique de l'arrêté du 23/01/97, relatif à la limitation des bruits émis dans l'environnement par les Installations Classées pour la Protection de l'Environnement et conformément à la Norme Française homologuée NFS 31.010 du 20/12/96 relative à la caractérisation et au mesurage des bruits de l'environnement.

Compte tenu de vos horaires de fonctionnement et des spécificités de votre site, nous vous proposons la campagne de mesures suivante :

Légende :
— Limite de propriété
✕ Point de mesure LP

Réalisation de 2 points de mesures en limites de propriété:

- En période Diurne (7h-22h)

- En période Nocturne (22h-7h),

4. MODALITES D'INTERVENTION

Un technicien qualifié, spécialiste des mesures de bruit, interviendra sur votre site et aux alentours.
L'ensemble des mesures sera réalisé au cours d'une seule campagne de mesure (Un déplacement supplémentaire vous serait facturé 350 € HT).
Le délai d'intervention pourrait être prolongé en cas d'arrêt ou de changement des conditions d'activité, de forces majeurs ou de panne du matériel de mesure.
Notre intervention est dépendante des conditions météorologiques. La mission pourrait être reportée (sans frais) au dernier moment en cas de vents significatifs (supérieur à 5m/s), de précipitations, ... ou tout autre élément susceptible de perturber l'interprétation des mesures.
Si ces éléments sont du fait de votre entreprise (tondeuse à gazon, non maîtrise de l'arrêt de l'activité pour les ZER, sirène, ...), la reprogrammation de l'intervention sur site fera l'objet d'un avenant au contrat.

5. VOS ENGAGEMENTS

Vous vous engagez à :

- prévoir le fonctionnement normal de l'activité du site pendant la campagne de mesures.
- Mettre en sécurité le matériel de mesures implanté sur votre site,

6. LIVRABLE

Notre rapport indiquera la localisation des mesures, les résultats et leur interprétation par rapport à la réglementation. Il sera établi au format .pdf et transmis par mail aux interlocuteurs désignés par le client.

Le délai de remise du rapport sera de 2 à 4 semaines ouvrées maximum à compter de la date de fin de mission sur site.
Les rapports remis par SOCOTEC Construction constatent la situation existante lors de l'intervention. Toute modification des installations ou de leurs conditions d'utilisation entraîne leur caducité.

SOCOTEC

B. CONDITIONS FINANCIERES

1. HONORAIRES

Les honoraires comprenant l'intervention sur site, la mise à disposition du matériel, les frais de déplacement, l'analyse des mesures acoustiques, la rédaction et la fourniture du rapport de mesure s'élèvent à :

1.530 € HT
(Mille Cinq Cent Trente Euros Hors Taxes)

Ces honoraires s'entendent hors taxes et sont assujettis à la TVA au taux en vigueur au moment de la facturation.

Ce montant comprend l'intégralité des coûts afférents à la mission (temps de préparation, frais de déplacement, frais d'envois, ...).

2. AJUSTEMENT DE LA PRESTATION

Annulation ou report de la prestation à votre demande avant intervention

Dans le cas d'une annulation ou d'un report à votre demande de notre prestation dans des délais trop courts, SOCOTEC CONSTRUCTION aura droit à un dédommagement pour prendre en compte les frais engagés et l'impossibilité de compenser la perte d'activité compte tenu des délais trop courts de l'annulation :

- entre 2 à 5 jours ouvrés avant la date d'intervention prévue : 50% du montant de la prestation sera facturé,
- entre 1 à 2 jours ouvrés avant la date d'intervention prévue : 70% de la prestation sera facturé,
- moins de 1 jour ouvré avant la date d'intervention prévue : 90% de la prestation sera facturé.

Annulation ou report de la prestation en cas d'aléas techniques sur site

Dans le cas où, lors de notre mission, nos intervenants se trouveraient dans l'incapacité, de votre fait (installation à l'arrêt,...) de procéder aux mesures, tel que prévu au chapitre A, il nous sera dû une indemnité pour temps d'attente correspondant à 90 € HT par heure et par intervenant, de préparation, d'immobilisation de matériel et de déplacement. Les surcoûts liés à des prestations supplémentaires demandées sur site feront l'objet d'un accord écrit sur une feuille d'attachement. Ils s'établiront sur la base de 350 € minimum par demi-journée.

3. CONDITIONS DE FACTURATION

La facturation des honoraires s'effectuera selon l'échéancier suivant :
> 30% à la commande,
>70% à la remise du rapport.

4. CONDITIONS DE PAIEMENT

Net sans escompte à réception de facture par virement bancaire

5. ADRESSE DE FACTURATION

Nous vous remercions de nous préciser votre adresse de facturation.

C. DISPOSITIONS GENERALES

1. MODALITES D'ACCEPTATION DE LA PROPOSITION

Les documents contractuels qui régissent la présente offre de SOCOTEC CONSTRUCTION, sont par ordre de priorité décroissante :

- la présente proposition,

SOCOTEC

– les conditions spéciales CS-SOC-MEAE-06-19
– les conditions générales ci-jointes : CG-SOC-QHSE- 6 -18.

Ils constituent l'intégralité des engagements contractuels et annulent et remplacent tous les accords antérieurs, écrits ou verbaux ayant le même objet.

La présente proposition, y compris les conditions d'intervention, comporte 11 pages.

Après signature par vos soins et par SOCOTEC ENVIRONNEMENT, la présente proposition devient la convention qui régit les rapports contractuels entre nous au titre des prestations qui y sont définies.

Remarque importante : Dans le cas ou le client utiliserait un bon de commande afin de concrétiser l'acceptation de la présente proposition, il devra veiller à ce que le bon de commande fasse expressément référence au numéro de la présente proposition et à sa date d'émission. Toute dérogation aux dispositions de la présente disposition stipulée dans le bon de commande sera réputée non écrite.

2. DUREE DE VALIDITE

La présente offre est valable 3 mois à compter de la date d'émission figurant en première page du présent document.

3. BON POUR ACCORD

En cas d'acceptation des modalités de notre prestation, nous vous serions reconnaissants de bien vouloir nous signifier votre accord ci-dessous. Après avoir paraphé l'ensemble des pages, nous vous remercions de nous en retourner deux exemplaires munis de la mention « bon pour accord » et de votre visa. Un exemplaire vous sera retourné pour acceptation de la commande. Dès réception, nous prendrons contact avec la personne que vous aurez désignée pour fixer la date et les modalités d'intervention.

Pour le client,

Raison sociale : St Lion D'OR

Nom et qualité du signataire : Zadbaff C

Responsable Administratif

Signature et cachet :

LION D'OR
FRUITS ET LEGUMES EN GROS
S.A. au capital de 15.750 €
SIREN 587 060 094 - R.C. B St-Quentin
Rue Ch. Linné - Z.A.C "La Vallée"
02100 SAINT-QUENTIN
Tél. : 03 23 67 18 12 - A.P.E. 513 A

Le : 18/2/23

Adresse de facturation :

Pour Socotec CONSTRUCTION,

Nom :RELIGIEUX Damien

Signature et cachet :

SOCOTEC CONSTRUCTION
834 157 513 RCS Versailles
Agence Construction & Immobilier Laon
2 rue Jean Monnet - 02000 LAON
Tél. : 03 23 79 26 69
www.socotec.fr

Le:...31/01/2023